

Jung-Hae Lim

*LLI, Université d'Ewha
Corée du Sud*

L'imparfait et la ponctualité

Abstract

The article discusses the role of French tense *Imparfait* and its interpretation in the Korean language. The basic notions to recognize the value of the verb are : the semantic value of the topic, the combination with different classes of adverbs and the value of grammar tenses. On the basis of several examples, the author of this article shows that the French past tense *Imparfait* can be interpreted in several ways : as a punctual tense or as a durative tense.

Keywords

Imparfait tense, predicates of substantives, punctual predicates, durative predicates.

1. La lecture de l'imparfait

Lorsqu'on a affaire à une langue où le passé n'a pas de différents tiroirs comme le français (l'imparfait, le passé composé, le passé simple, le plus-que-parfait), ce qui est le cas du coréen par exemple, il arrive de ne pas pouvoir saisir la différence entre ces temps. Et les exemples ci-dessous appartiennent à un de ces cas :

- (1) *Alors qu'il partait, le téléphone a sonné.*
Alors qu'il dormait, le téléphone a sonné.

Il n'est guère facile de comprendre pour un locuteur coréen en quoi ces deux phrases se distinguent, les deux verbes *partir* et *dormir* étant tous à l'imparfait. Il faudra expliquer pourquoi les deux verbes dans les phrases (1) ont

une lecture différente malgré leur forme identique de l'imparfait. Dans le cas du coréen, cette différence de lecture s'exprime explicitement au moyen de désinences ; au radical du verbe *partir* ‘tôna-’ s’ajoute le désinence ‘-ryonînde’ dont le sens est ‘être sur le point de’¹ alors qu’au radical du verbe *dormir* ‘ca-’ s’ajoute la désinence ‘-kotnînde’ qui signifie ‘être en train de’. Nous tâcherons dans cet article d’expliquer cette disparité sémantique à l’aide de la notion de ponctualité.

2. Ponctualité : une valeur intrinsèque au prédicat

Bien qu’il n’y ait pas un accord total sur les deux notions de ponctualité et durativité, on sait que ces deux termes sont des notions qui entrent en opposition². Elles sont employées pour rendre compte de la valeur du passé simple et de l'imparfait en français (*Il se promena / il se promenait*)³. Les deux temps étant tous deux les formes de l’« antériorité », ils différeraient par la valeur aspectuelle. On note que le passé simple, saisissant le procès comme un tout clos sur lui-même, ne peut recevoir aucun incident, contrairement à l'imparfait. Ces deux termes sont également employés pour opposer des procès considérés comme étant dépourvus de durée et ceux qui comportent une certaine durée (procès brefs *vs* procès longs)⁴. On parle aussi de l’aspect *ponctuel* lorsqu’un procès est combiné avec des marqueurs ponctuels tels que *à six heures*, etc. (*A midi, l'enfant a pris son déjeuner*). Dans ce dernier cas, nous noterons qu’il s’agit d’une vision ponctuelle⁵.

Si l’on accepte la définition selon laquelle la ponctualité et la durativité se caractérisent par l’étendue de temps qu’un procès occupe (procès brefs *vs* procès longs), un verbe comme *sortir* relèvera sans doute d'un prédicat

¹ « Si la phrase terminale était le trait distinctif de l'action de *sortir*, le personnage n'aurait pas franchi la porte et, évidemment, il est fort possible qu'il en soit ainsi. Or, aurait-il même fermé la porte derrière lui que la phrase ne serait pas moins correcte pour autant » (J.-H. Grangberg, 1967 : 31).

² Il n'est toutefois inutile de rappeler que cette confusion provient du fait que la notion d'aspect trouve son origine dans la description des langues slaves.

³ L'opposition entre le passé simple et l'imparfait s'explique également en termes des aspects *perfectif* et *imperfectif* (cf. R. Martin, 1971). Comme dans les langues slaves le couple perfectif et imperfectif constitue une catégorie grammaticale (dans le sens où tout verbe appartient à la catégorie des verbes perfectifs ou à la catégorie des verbes imperfectifs), ce couple correspondrait à l'opposition du passé simple et l'imparfait en français, puisqu'elle serait aussi d'ordre grammatical.

⁴ Cf. C. Vikner (1985) ; J.-P. Confais (1995).

⁵ Cf. P. Chareaudéau (1992).

ponctuel. Comme le note C. V i k n e r (1985), il n'existerait pas de procès n'ayant aucune étendue temporelle au sens physique strict. Un verbe comme *sortir* pourra être défini comme ayant une valeur ponctuelle, parce que la durée d'une telle action est trop brève pour être mesurée sur le plan linguistique. Ainsi, sur le plan syntaxique, il est bien noté que des verbes dits ponctuels sont difficilement compatibles avec des adverbiaux de durée tels que *pendant Dnum N, tout au long de Np*⁶, etc. :

- (2) * *L'orateur est sorti de la salle pendant quelques secondes.*

Et quand des verbes ponctuels comme *tousser, frapper*, etc. se trouvent avec ces adverbes, alors surgit une idée de répétition :

- (3) *Le bébé a toussé tout au long de la nuit.*

Cette phrase ne peut évidemment pas renvoyer à un seul toussissement puisque la durée d'une telle action sera trop brève pour couvrir la nuit entière. L'action de *tousser* se répétant tout au long de l'intervalle, il s'agit clairement d'une série de toussements. Nous noterons donc que pour la phrase (3), la lecture semelfactive est interdite dans la mesure où la phrase en question exclut une seule occurrence de l'action *tousser* (une seule toux). Cela implique que l'itérativité et la semelfactivité sont deux idées qui excluent l'une et l'autre, tout comme le font la ponctualité et la durativité. Ainsi nous ne noterons pas que cette phrase renvoie à une situation durative puisqu'il s'agirait d'une série de toussements (cf. B. C o m r i e, 1976 : 42). La phrase (3) renvoie à une situation itérative, c'est-à-dire à une répétition d'une action de valeur ponctuelle. Nous pensons que le terme de durativité doit être restreint à indiquer une seule occurrence de l'action comportant une certaine durée, ce qui est le cas de l'exemple ci-dessous :

- (4) *L'enfant a regardé la télé toute la nuit.*

⁶ Signalons que l'adverbial *pendant Dnum* (*Déterminant numérique*) *N(Nom de temps)* est à distinguer de l'adverbial *pendant Dét* (*détérminant*) *Np* (*Nom de période*). À la différence du premier, ce dernier est compatible avec un prédicat ponctuel (voir plus loin 2.2.1.) :

Marc est sorti de la salle pendant le séminaire.

Ainsi, l'adverbial *pendant Dét Np* ne sert que de référence temporelle dans laquelle a eu lieu l'action de *sortir* alors que l'adverbial *pendant Dnum N* indique le temps qu'occupe un procès, à savoir sa durée. Cette opposition correspond à celle de A. B o r i l l o (1984) *pendant-durée* vs *pendant occurrence* et à celle de G. K l e i b e r (1987) *adverbe duratif* vs *adverbe inclusif*. On peut trouver la même différence entre les adverbiaux *tout au long de Np* et *au cours de Np*. Seul le dernier peut être associé à un prédicat ponctuel (cf. J.-H. L i m, 2002) :

Il est sorti de la salle au cours de la réunion.

L'exemple (4) renvoie à une seule occurrence de l'action de *regarder* qui couvre tout l'intervalle indiqué. Il s'agit d'une lecture semelfactive. Nous ne noterons donc pas que la phrase (3) traduit une situation durative de même que la phrase (4), puisque l'exemple (3) ne peut en aucun cas renvoyer à une seule toux. La phrase (3) se distingue ainsi de (4) surtout par une idée de discontinuité (cf. J.-H. Lim, 2002).

Examinons à présent le cas où un verbe ponctuel se trouve avec l'imparfait. Lorsqu'une phrase traduit une idée de répétition, soulignons-le, c'est l'action de valeur ponctuelle ou durative qui se répète. Si la phrase *Il frappait son frère* incite à une lecture répétitive et que cette lecture est due à la combinaison de la valeur ponctuelle du procès exprimé par le verbe *frapper* et de la perspective du déroulement exprimée par l'imparfait (cf. C. Vikner, 1985 : 98), l'action de *frapper*, à notre avis, garde toujours sa valeur ponctuelle. Cela dit, ce n'est pas le verbe *frapper* qui se transforme en un verbe itératif.

Ainsi nous ne partageons pas l'avis de ceux qui disent qu'une action de valeur ponctuelle associée à l'imparfait ou à d'autres éléments de la phrase prend la valeur durative. Reprenons ici l'exemple de C. Vikner :

- (5) *Une bombe explose* (événement instantané)
Des bombes explosent (événement ou procès)⁷

D'après C. Vikner, le verbe *exploser* dans la seconde phrase n'aurait plus la même valeur que celui de la première⁸. Pourtant, il ne nous paraît pas suffisant de noter que la première phrase dénote juste un événement ponctuel. Ce qu'on néglige très souvent, c'est l'unicité de l'occurrence, c'est-à-dire la lecture semelfactive. Quant à la seconde phrase, comme il s'agit d'une série d'explosions de bombes, nous noterons qu'elle produit un effet itératif. Mais le verbe *exploser*, soulignons-le, est toujours d'une valeur ponctuelle. Ce qui différencie cette phrase par rapport à la première, c'est le fait que la valeur itérative se rajoute à cette ponctualité. Nous opposerons ainsi les deux phrases par l'unicité de l'occurrence et une série d'occurrences, c'est-à-dire par la semelfactivité et la répétition d'un événement ponctuel. Par ailleurs, contrairement à ce que propose C. Vikner, nous pensons que la seconde phrase se distingue d'un procès comme *Elle cherche sa clef*, dans la mesure où la transformation du complément d'objet en pluriel n'affecte en rien la valeur du verbe *chercher*. La phrase *Elle cherche ses clefs* ne peut être lue comme

⁷ Les termes de *événement* et *procès* de C. Vikner correspondent respectivement à *accomplissement* et *activité* chez Vendler.

⁸ « Si *exploser* est un verbe ponctuel, cela ne veut pas dire que toute phrase ayant *exploser* comme verbe principal décrive nécessairement un événement ponctuel » (C. Vikner, 1985 : 98).

une série d’actions de *chercher*, c’est-à-dire comme ayant une lecture répétitive alors que l’exemple *Des bombes explosent* véhicule, rappelons-le, une idée de discontinuité.

Nous notons donc que la semelfactivité et la répétition sont prises en charge par les déterminants (*un bombe* vs *des bombes*), c’est-à-dire qu’elles ne sont pas de valeurs inhérentes au verbe *exploser* alors que la ponctualité est une valeur traduite par le verbe même. Ainsi lorsqu’on note que d’autres éléments de la phrase déterminent la valeur aspectuelle, dans le cas des exemples ci-dessus, c’est la semelfactivité et la répétition qui sont en jeu mais non la ponctualité et la durativité.

Nous noterons ainsi que les deux notions de ponctualité et durativité sont des valeurs aspectuelles intrinsèques au prédicat, plus précisément à la racine. Lorsque cette dernière dénote un procès, quel qu’il soit, il sera d’une valeur ponctuelle ou durative⁹. Par contre, la semelfactivité et la répétition sont des valeurs qui se traduisent le plus souvent au moyen d’autres éléments que le prédicat. Cela pourra être mis en évidence à l’aide des phrases à substantif prédictif.

2.1. Prédicats substantifs

Nous examinerons à présent des phrases à prédicat nominal. Si l’on accepte l’idée qu’un prédicat peut être non seulement d’une forme verbale mais aussi d’une forme nominale¹⁰, il n’est pas étonnant que cette dernière, tout comme un verbe, puisse être de valeur durative ou ponctuelle sur le plan aspectuel. Ainsi, le substantif *promenade*, tout comme le verbe *se promener*, sera un prédicat duratif et cette caractéristique peut être démontrée à l’aide du verbe *durer*¹¹ :

- (6) *La promenade de Marc a duré une heure.*
Marc a fait une promenade qui a duré une heure.

⁹ « [...] ainsi les verbes *schlafen* et *dormir* expriment un procès impliquant une certaine durée, quel que soit le temps grammatical avec lequel ils sont réalisés, et sont appelés à ce titre ‘duratifs’. Cet aspect lexical constitue donc une **qualité sémantique invariante** du verbe (Bartsch, 1980 : 42) : il peut être dit ‘**objectif**’ au sens où le locuteur n’a aucun moyen de le modifier » (J.-P. Confais, 1995 : 202).

¹⁰ Voir, entre autres, G. Gross (1982, 1984, 1993, 1996) ; M. Gross (1975, 1981, 1986, 1995) ; J. Giry - Schneider (1978, 1987) ; A. Ibrahim (1996).

¹¹ La possibilité ou non de se combiner avec le substantif *durée* peut également servir à distinguer un duratif d’un ponctuel (*la durée d’une promenade*).

S'il s'agit d'un substantif ponctuel comme *gifle*, alors ce prédicat se trouvera difficilement avec le verbe *durer* (**Marc a donné à son fils une gifle qui a duré quelques secondes*). De même que le verbe *gifler*, le prédicat nominal *gifle* peut être caractérisé par la valeur ponctuelle, dans la mesure où la langue traite comme si l'action de *gifle* n'occupait aucun espace temporel.

Or dans le cas d'une phrase nominale, la lecture itérative se traduit de façon plus explicite qu'une phrase verbale. Le déterminant suivi d'un nom prédictif nous informe le nombre d'occurrences de l'action représentée par le substantif. On comparera les exemples ci-dessous :

- (7) *Marc a giflé son fils pendant toute la nuit.*

*Marc a donné (*une + des) gifle(s) à son fils pendant toute la nuit.*

Dans la seconde phrase, le déterminant *un* renvoie à une seule occurrence de l'action *gifle*. Et cela explique pourquoi son emploi n'y est pas accepté. Cela dit, ce n'est pas la valeur ponctuelle du prédicat *gifle* qui est en cause, mais la valeur semelfactive du déterminant et du substantif. De même que les aspects ponctuel et duratif, une phrase ne peut être à la fois de valeurs semelfactive et itérative. Nous noterons ainsi que ces deux aspects entrent en opposition.

- (8) *Alors qu'il donnait une gifle à son frère, sa mère entra.*

Alors qu'il donnait des gifles à son frère, sa mère entra.

Si à la différence de la seconde, la première phrase ne peut avoir une lecture itérative c'est parce qu'elle entre en contradiction avec la valeur semelfactive du déterminant *un*. Ainsi à la différence de la phrase à prédicat verbal *Alors qu'il giflait son frère, sa mère entra*, dans le cas de cette phrase, la combinaison de la valeur ponctuelle et de l'imparfait n'incite pas à une lecture répétitive. Nous montrerons dans ce qui suit que la lecture de l'imparfait est étroitement liée à la valeur aspectuelle du prédicat.

2.2. Propriétés syntaxiques des prédicats ponctuels et duratifs

Nous considérons donc les deux aspects ponctuel et duratif comme des valeurs inhérentes au prédicat. Mais comment distinguer un prédicat ponctuel d'un prédicat duratif ? Noter tout simplement qu'ils renvoient respectivement à des procès brefs et longs ne sera pas d'un grand secours, car il s'agit d'un jugement purement subjectif : un procès considéré comme dépourvu de durée pour certains peut être considéré comme étant une courte durée pour d'autres. D'où la nécessité des critères syntaxiques.

2.2.1. Incompatibilité avec les marqueurs de durée

L'incompatibilité avec l'adverbial temporel *pendant Dnum Np*, à la différence de l'adverbial *pendant Np*, constitue une des propriétés souvent mentionnées à propos des prédictats ponctuels :

- (9) * *L'enfant a cassé un verre pendant quelques secondes.*
L'enfant a cassé un verre pendant le repas.

alors que les prédictats duratifs sont susceptibles de se trouver dans ces deux constructions :

- (10) *L'enfant a couru pendant un quart d'heure.*
L'enfant a écrit une lettre pendant la nuit.

Lorsqu'il s'agit d'un substantif duratif, il peut se combiner avec le verbe *durer* et le substantif *durée*, à la différence d'un substantif ponctuel :

- (11) *La grève a duré trois jours.*
La durée d'un spectacle, d'un voyage.
(12) ? *La gifle a duré quelques secondes.*
? *La durée d'une gifle, d'un conseil.*

On trouve des adverbes qui se combinent plus aisément avec les prédictats duratifs. Ce sont des adverbes tels que *longuement*, *lentement*, *longtemps*, etc. (cf. O. Ducháček, 1966) :

- (13) *Il a raconté longuement une histoire.*
L'enfant a marché lentement.
Il a parlé longtemps.
(14) ? *Il aperçoit longuement de leur manège.*
? *La chaudière éclate lentement.*
? *Il a trouvé longtemps un appartement à louer.*

Par contre, des adverbes comme *tout à coup*, *subitement*, *brusquement*, *instantanément* s'associent sans difficulté avec des prédictats ponctuels¹²:

- (15) *Il est parti subitement.*

¹² P. Chraudé appelle respectivement des adverbes comme *longuement*, *lentement*, *longtemps*, etc., des « **adverbes de vision durative** » et des adverbes tels que *soudainement*, *brièvement*, etc., des « **adverbes de vision ponctuelle** » (1992 : 480).

Un camion a surgi brusquement sur la droite.

Lorsqu'un prédicat duratif se trouve avec ces adverbes, alors ils font surgir l'effet inchoatif :

- (16) *Il a plu tout à coup.*
Il a pleuré subitement.

Ces phrases peuvent être paraphrasées par :

- (16') *Il a commencé à pleuvoir.*
Il s'est mis à pleurer.

On peut également noter que seuls les prédicats duratifs sont compatibles avec l'idée de progression, à savoir l'idée d'accroissement ou de décroissement :

- (17) *Il travaillait toujours plus.*
Je lui écrivais de moins en moins.

Lorsqu'un substantif prédicatif dénote une action ou un événement, des adjectifs comme *continuel*, *constant*, *ininterrompu* peuvent s'associer à un substantif duratif mais difficilement à un substantif ponctuel, soulignons-le, de valeur semelfactive :

- (18) *Il a mené une lutte continue contre le cancer.*
Il a fait un effort constant pour réussir à cet examen.
Une pluie ininterrompue depuis hier soir.
- (19) ? *Il a donné un blâme continu à son fils.*
? *Il a donné un conseil constant à son fils.*
? *Un coup de fusil ininterrompu depuis quelques minutes.*

Ces exemples seront acceptés dès qu'on transforme les substantifs ponctuels au singulier en pluriel. Ils prennent alors une lecture itérative :

- (19') *Il a donné des blâmes continuels à son fils.*
Il a donné des conseils constants à son fils.
Des coups de fusil ininterrompus depuis quelques minutes.

2.2.2. Incompatibilité avec les marqueurs d'inchoatif et de terminatif

Une des caractéristiques souvent évoquées à propos d'un prédicat ponctuel est sans doute le fait qu'il n'est possible d'indiquer ni le point initial ni le point final. C'est en ce sens-là qu'on note qu'un procès ponctuel se représente comme un point. Et cela est souvent démontré par l'incompatibilité avec les verbes auxiliaires *commencer à* et *se mettre à*, à la différence d'un prédicat duratif :

- (20) * *Marc commence à sortir de la salle*¹³.

* *Julie se met à découvrir le secret.*

- (21) *Marc commence à travailler.*

Julie se met à ranger les papiers.

De la même façon, avec un prédicat ponctuel l'aspect terminatif qui envisage la phase finale n'est pas compatible non plus :

- (22) * *Marc a fini de sortir.*

* *Julie a achevé de découvrir le secret.*

- (23) *Marc a fini de travailler.*

Julie a achevé de ranger les papiers.

L'enfant a cessé de pleurer.

Comme le note O. D u c h á č e k (1966 : 173), la fin de l'action peut être indiquée par un adverbe ou une locution adverbiale et cela ne s'appliquera qu'aux prédicats duratifs :

- (24) *Il a chanté la chanson jusqu'à la fin.*

Il a bu jusqu'au bout.

Il l'a appelé jusqu'à être entendu.

De même que pour les verbes, la compatibilité ou non avec les marqueurs d'inchoatif et de terminatif s'appliquent également aux substantifs prédicatifs. S'il s'agit d'un substantif prédicatif qui représente une action ou un événement et qu'il est de valeur durative, il peut très bien être segmenté en une phase initiale et en une phase finale. Cela peut être mis en évidence à l'aide de moyens lexicaux tels que *au début de*, *au commencement de*, *à la fin de*. Prenons par exemple le substantif *négociation* :

¹³ On sait déjà que ces phrases deviennent acceptables si l'on transforme le sujet ou le complément d'objet au singulier en pluriel :

Les gens commencent à sortir de la salle.

Julie se met à découvrir tous les secrets de sa famille.

(25) (*au début de + au commencement de + à la fin de*) *la négociation*

Par contre, un substantif ponctuel ne pourra se trouver dans une telle construction :

(26) * (*au début de + au commencement de + à la fin de*) *une gifle*

On trouve également des déterminants nominaux qui servent à indiquer sa phase initiale :

- (27) *le déclenchement d'une révolution*
- le début d'un entretien*
- le commencement d'une incendie*
- le départ de la fermentation*

Ainsi des substantifs qui autorisent ces marqueurs peuvent être considérés comme étant de valeur durative.

Nous avons déjà montré que dans une phrase à substantif prédicatif, l'itérativité peut être prise en charge par les verbes supports¹⁴. Par rapport au verbe support *faire* dans l'exemple suivant :

(29) *Il a fait un voyage.*

le support *multiplier* véhicule une idée de répétition :

(30) *Il a multiplié ses voyages.*

Rappelons dans ce cas que c'est l'action de valeur durative qui se répète. Nous avons ainsi noté que l'aspect itératif est une valeur aspectuelle qui se surajoute à la durativité ou à la ponctualité (cf. J.-H. Lim, 2002).

Mais il ne va pas ainsi pour l'aspect inchoatif. Ce dernier n'est pas une valeur qui se surajoute à des aspects duratif et ponctuel. Comme l'aspect inchoatif indique le début de l'action, il n'est compatible qu'avec la durativité. Ainsi seuls les substantifs duratifs sont susceptibles de recevoir une interprétation durative :

- (31) *Il fait une étude sur la vinification.*
- Il entame une étude sur la vinification.*

¹⁴ Cf. J.-H. Lim (2002).

On peut noter que le support *entamer* est une variante aspectuelle de *faire* ; il indique le début de l'action représentée par le substantif *étude*. Le verbe *entamer* est ainsi un support inchoatif, par rapport au verbe support *faire*¹⁵. Donc, si un substantif prédicatif peut être actualisé par un support de valeur inchoative, on notera que le substantif est de valeur durative. Et comme nous montrent les exemples ci-dessous, on constate que les substantifs sont de valeur durative, puisque les substantifs en question acceptent également une idée de progression :

- (32) *Les syndicats entament une négociation avec le patronat.*
Les syndicats sont en négociation avec le patronat.
Les deux pays entrent en guerre.
Les deux pays sont en guerre.

Prenons pour exemple d'autres substantifs :

- (33) *Ouvrir (une campagne + une discussion + un débat + une enquête + la session parlementaire + la séance + le scrutin + etc.)*
Engager (la négociation + la bataille + la discussion + la conversation + etc.)
(L'attaque + la grève + la catastrophe + la crise + la réaction nerveuse)
se déclenche

Le fait que les substantifs ci-dessus prennent des supports inchoatifs montre que le procès qu'ils dénotent comporte une certaine durée.

Notons ainsi que par rapport à un verbe, un substantif prédicatif a ses propres moyens d'exprimer l'idée de durativité : des déterminants nominaux inchoatifs (*le début d'un entretien*, *le déclenchement d'une guerre*), des verbes supports inchoatifs (*faire une discussion* vs *entamer une discussion*) et des adjectifs de valeur durative (*une guerre interminable*), etc. Un substantif sera donc de valeur durative, s'il est compatible avec ces moyens évoqués et dans le cas contraire, il pourra être considéré comme ayant une valeur ponctuelle.

¹⁵ G. Gross (1996) note que les verbes *commencer* et *entreprendre*, à la différence du verbe *entamer*, ne sont pas des valeurs inchoatives de *faire* puisqu'ils ne font pas partie du même paradigme :

Paul commence à faire une étude sur la vinification.
Paul entreprend de faire une étude sur la vinification.
**Paul entame de faire une étude sur la vinification.*

3. Des prédictats ponctuels dans une phrase à l'imparfait

La ponctualité ainsi définie, cette notion est particulièrement utile pour la lecture des phrases dans lesquelles un prédictat ponctuel se trouve avec l'imparfait. Reprenons l'exemple (1) :

- (1) *Alors qu'il partait, le téléphone a sonné.*
Alors qu'il dormait, le téléphone a sonné.

Nous avons déjà mentionné que ces deux phrases s'expriment différemment dans le cas du coréen ; dans le cas du premier exemple, au radical du verbe *partir* ‘tôna-’ s’ajoute la désinence ‘-ryonînde’ dont le sens est ‘être sur le point de’¹⁶ alors que pour le second exemple, au radical du verbe *dormir* ‘ca-’ s’ajoute la désinence ‘-koinnînde’ qui signifie ‘être en train de’. L'action de *partir* ne peut être dilatée dans le temps comme le fait un verbe duratif tel que *dormir*. Et cela explique pourquoi le verbe *partir* ne peut être associé à la désinence ‘-koinnînde (être en train de)’ dans le cas du coréen. Que le verbe *partir* exprimé à l'imparfait ne puisse être lu comme une action en plein déroulement, à la différence du verbe *dormir*, provient ainsi de la valeur aspectuelle du prédictat. La situation est la même avec des prédictats appelés verbes d'achèvement (d'après la terminologie de Vendler) :

- (34) *Il parvenait à la gloire quand la guerre éclata.*

Comme le note R. Martin (1971 : 83), cette phrase ne signifie pas qu'il a réellement connu la gloire, mais elle nous informe qu'il était sur le point de l'atteindre quand la guerre éclata. En coréen, ce verbe, de même que le verbe *partir*, se conjuguera avec ‘-ryônînde (être sur le point de)’ mais difficilement avec la désinence ‘-koinnînde (être en train de)’. Bien que ce type de verbes puisse être combiné avec un adverbe de durée comme *en Dnum Np* (*Il a atteint le sommet en trois heures*), ces trois heures ne servent pas à indiquer la durée de l'action elle-même, mais le temps de monter pour atteindre le sommet (*Il lui a fallu trois heures pour atteindre le sommet*).

Des verbes ponctuels comme *frapper*, *battre*, *gifler*, etc., comme nous l'avons vu plus haut, lorsqu'ils s'associent à l'imparfait font surgir un effet répétitif, ce qui n'a pas été le cas du verbe ponctuel *partir*.

¹⁶ « Si la phrase terminale était le trait distinctif de l'action de *sortir*, le personnage n'aurait pas franchi la porte et, évidemment, il est fort possible qu'il en soit ainsi. Or, aurait-il même fermé la porte derrière lui que la phrase ne serait pas moins correcte pour autant » (J.-H. Grangberg, 1967 : 31).

(35) *Il frappait son frère quand sa mère entra.*

Cette différence se manifeste plus clairement dans le cas du coréen : le verbe ‘*teri-* (frapper)’, à la différence du verbe ‘*tôna-*(partir)’ peut fort bien se conjuguer avec la désinence ‘-*koitnînde* (être en train de)’ pour avoir une lecture répétitive. Il en est de même avec le verbe *tousser* :

(36) *Le bébé toussait quand sa mère entra.*

En coréen, ce verbe se traduit par la combinaison du radical ‘*kichim-* (tousser)’ et la désinence ‘-*koitnînde* (être en train de)’ pour avoir une lecture répétitive.

Il en va de même avec les substantifs. Dans une phrase à substantif prédictif, la désinence ‘-*koitnînde* (en train de)’ ne peut être ajoutée à certains verbes supports actualisant des substantifs tels que ‘*dochak* (arrivée)’, ‘*chul-bal* (départ)’ qui sont des prédicats de valeur ponctuelle, à moins que le sujet soit au pluriel :

(37) * *Hakseng-i dochak-îl ha-koitnînde sônsengnim-i dîlôo-sôtta.*

Étudiant arrivé faire-en train de professeur entrer passé.

(Alors que l’étudiant arrivait, le professeur est entré).

(38) *Hakseng-dîli dochak-hâ-koitnînde sônsengnim-i dîlôo-sôtta.*

Étudiant pluriel arrivé faire-en train de professeur entrer passé.

(Alors que les étudiants arrivaient, le professeur est entré).

Dans ce cas, rappelons-le, la phrase donne lieu à une lecture répétitive, c'est-à-dire que c'est l'action de valeur ponctuelle qui se répète. Un autre type de substantifs ponctuels sont des prédicats tels que ‘*kichim* (toux)’ et ‘*tagui* (gifle)’. Ces substantifs combinés avec la désinence ‘-*koitnînde* (en train de)’ font surgir automatiquement l'effet de répétition, quel que soit le nombre du sujet, singulier ou pluriel :

(39) *Aki-ka kichim-îl ha-koitnînde ôma-ka dîlôo-sôtta.*

Bébé toux faire-en train de mère entrer passé.

(Alors que le bébé toussait, sa mère est entrée).

(40) *Marc-i dongseng-ûi tagui-lîl teri-koitnînte ôma-ka dîlôo-sôtta.*

Marc frère gifle frapper-en train de mère entrer passé.

(Alors que Marc giflait son frère, sa mère est entrée).

Une des caractéristiques de ces prédicats est leur compatibilité avec l'expression de durée, malgré leur valeur ponctuelle. Associés à un adverbe de

durée, ils véhiculent une idée de répétition qui se diffère de la durativité par son idée de discontinuité.

4. Conclusion

En acceptant la définition selon laquelle la ponctualité et la durativité renvoient respectivement à des procès brefs et longs et que ces deux notions relèvent des valeurs aspectuelles intrinsèques au prédicat, plus précisément à la racine (cf. J.-H. Lim, 2002), nous avons essayé de mettre en évidence les propriétés syntaxiques d'un procès ponctuel en comparaison avec un procès duratif. Un prédicat ponctuel, puisqu'il est saisi sur le plan linguistique comme une action dont la durée est non mesurable, ne peut être associé ni à des marqueurs de durée ni à des marqueurs d'inchoatif et de terminatif.

L'utilité d'une telle étude nous paraît grande puisque la distinction d'un procès bref d'un procès long relève d'un jugement purement subjectif. Un procès considéré comme ponctuel peut être conçu pour d'autres comme ayant une courte durée, c'est-à-dire comme une action de valeur durative. D'où le désaccord entre les linguistes. Par ailleurs, nous avons pu constater qu'il existe deux types de prédicats ponctuels et que ces deux types, lorsqu'ils sont associés à l'imparfait, peuvent avoir une lecture différente :

Alors qu'il sortait, le téléphone a sonné.

Alors qu'il frappait son frère, sa mère est entrée.

Seule la seconde phrase peut véhiculer une lecture itérative, à savoir une idée de discontinuité. Et notamment dans une langue comme le coréen où le passé n'a pas de tiroirs aussi variés que le français, la notion de ponctualité peut servir à expliquer la disparité entre les exemples suivants :

Alors qu'il sortait, le téléphone a sonné.

Alors qu'il travaillait, le téléphone a sonné.

Nous avons fait remarquer que les deux verbes se combinent respectivement avec les désinences ‘-rônînde (sur le point de)’, ‘-kotnînde (en train de)’ et que cette caractéristique s’explique par les deux notions de ponctualité et de durativité.

Références

- A n s c o m b r e J.-C., 1992 : « Imparfait et passé composé : des forts en thème / propos ». *Information grammaticale*, **55** [Paris], 43–45.
- B o r i l l o A., 1984 : « Pendant et la spécification temporelle de durée ». *Cahiers de grammaire*, **8** [Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail].
- Ch a r a u d e a u P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- C o m r i e B., 1976 : *Aspect : an Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge, Cambridge University Press.
- C o n f a i s J.-P., 1990 : *Temps, mode, aspect*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- D u c h á č e k O., 1966 : « Sur le problème de l'aspect et du caractère de l'action verbale en français ». *Le français moderne*, **34**, 3.
- G a r e y H.B., 1957 : « Verbal aspect in French ». *Language*, **33**, 1.
- G i r y - S c h n e i d e r J., 1978 : *Les nominalisations en français*. Paris, Droz.
- G i r y - S c h n e i d e r J., 1987 : *Les prédictats nominaux en français*. Paris, Droz.
- G r a n b e r g J.-H., 1967 : « Les modes d'action du verbe français : quelques réflexions ». *Revue Romane*, Numéro spécial 1.
- G r o s s G., 1982 : « Un cas de construtions inverses : *donner* et *recevoir* ». *Linguisticae Investigationes*, **8**, 1.
- G r o s s G., 1984 : « Étude syntaxique de deux emplois du mot *coup* ». *Linguisticae Investigationes*, **8**, 1.
- G r o s s G., 1993 : « Trois applications de la notion de verbe support ». *Information Grammaticale*, **59**.
- G r o s s G., 1996 : « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages*, **121** [Paris, Larousse].
- G r o s s M., 1975 : *Méthode en syntaxe*. Paris, Hermann.
- G r o s s M., 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, **63** [Paris, Larousse].
- G r o s s M., 1986 : *Grammaire transformationnelle du français*, 2. *Syntaxe du nom*. Paris, Cantilène.
- G r o s s M., 1995 : « Une grammaire locale de l'expression des sentiments ». *Langue française*, **105** [Paris, Larousse].
- I b r a h i m A., 1996 : « Les supports ». *Langages*, **121** [Paris, Larousse].
- K l e i b e r G., 1987 : *Du côté de la référence verbale : les phrases habituelles*. Peter Lang.
- L e r a t P., 1981 : « L'aspect dans le lexique français contemporain ». *Cahiers de lexicologie*, **39/2**.
- L i m J.-H., 2002 : *La fréquence et son expression en français*. Paris, Champion.
- L i m J.-H., 2003 : « Aspect itératif : Une valeur extrinsèque au prédicat ». *Linguisticae Investigationes*, **26/2** [Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company].
- L y o n s J., 1990 : *Sémantique linguistique*. Paris, Larousse.

- Martin R., 1971 : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris, Klincksieck.
- Vendler Z., 1967 : *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, Cornell University Press.
- Vikner C., 1985 : « L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ ». *Langue française*, 67 [Paris, Larousse].